

Université : "Non à la politique du rabet !"

LE MONDE | 25.04.2013 à 14h33 • Mis à jour le 25.04.2013 à 18h40

Par Philippe Aghion (Professeur d'économie à l'université de Harvard), François Bourguignon (Professeur, Ecole d'économie de Paris (ancien directeur) et EHESS) et Jean Tirole (Professeur, Ecole d'économie de Toulouse (président))

A l'instar des autres pays développés, la France est confrontée au double défi de réduction de son déficit public et de préservation de son potentiel de croissance. Cela implique un double changement d'attitude de la part des pouvoirs publics.

Dossier : [Université, pourquoi une nouvelle réforme ?](#) (*idees*)

[/visuel_interactif/2013/04/25/universite-pourquoi-une-nouvelle-reforme_3166842_3232.html](#)

En premier lieu, si l'Etat doit impérativement diminuer ses dépenses, il doit en même temps éviter la politique du rabet, qui consiste à les réduire un peu dans tous les secteurs. En bonne logique économique, il doit revoir de fond en comble ses missions, comme l'ont fait le Canada ou la Suède dans des circonstances similaires au milieu des années 1990, et baisser drastiquement les dépenses dans les domaines identifiés comme non prioritaires afin de pouvoir concilier réduction du déficit et investissements dans les secteurs d'avenir. En particulier dans une économie développée, où la croissance provient avant tout de l'innovation, il faut préserver, voire idéalement accroître, les investissements dans la recherche et l'université plutôt que les raboter. Sans qu'aucun plan précis soit encore disponible, la lettre de cadrage du premier ministre pour 2014 demande à l'ensemble du gouvernement de réaliser 5 milliards d'euros d'économies, soit 5 % du budget de l'Etat, hors charges de la dette, pensions et dépenses de personnel. Si on appliquait le principe du rabet uniforme, ce chiffre équivaldrait, dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, à presque deux fois le budget annuel de toutes les opérations "Laboratoires d'excellence". Imposer une telle contraction à la recherche et à l'université serait lourd de conséquences pour l'avenir de notre pays.

PÉNURIE BUDGÉTAIRE

En second lieu, et particulièrement dans un contexte de pénurie budgétaire, l'Etat doit garantir la meilleure utilisation possible des deniers publics grâce à une amélioration de la gouvernance et des pratiques dans les secteurs concernés. Cette recommandation est valable pour tous les secteurs de l'économie, mais elle s'applique tout particulièrement à l'université et à la

recherche. Cela nous conduit à énoncer trois grands principes. Le premier principe est celui de l'excellence universitaire. Une université qui ne produit ni recherche de niveau européen (reflétée notamment dans les indices d'impact), ni innovation et brevets menant à des créations d'entreprises, ni bonne insertion professionnelle, ne contribue ni à l'emploi ni à la croissance. Il est donc crucial de doter l'université d'une gouvernance et de pratiques qui facilitent et encouragent la poursuite de l'excellence.

Le second principe est celui de la nécessaire émulation ou "concurrence" entre universités. Le terme concurrence est régulièrement diabolisé par certains enseignants-chercheurs français. Or la concurrence universitaire est tout sauf un jeu à somme nulle. Harvard et le Massachusetts Institute of Technology (MIT) se font concurrence pour attirer les meilleurs étudiants et enseignants-chercheurs ; dans le même temps, ils coopèrent étroitement à travers de nombreux cours et séminaires communs et de multiples collaborations entre chercheurs appartenant aux deux institutions. C'est cet équilibre entre coopération et compétition qui fait de Cambridge (Massachusetts) un endroit aussi attractif pour les étudiants et chercheurs du monde entier.

CODES DE BONNES PRATIQUES

Le troisième principe est qu'il est nécessaire que le système universitaire français se dote de codes de bonnes pratiques : éviter l'endorecrutement au niveau maître de conférences (MDC)/chargé de recherche (CR) ; embaucher les nouveaux MDC/CR en "tenure track", c'est-à-dire en CDD avec évaluations externes au bout de six ans pour transformation en poste permanent ; soumettre la recherche et l'enseignement, au niveau des départements et laboratoires, à des évaluations et classements, si possible au niveau européen (par exemple par une sous-agence du Conseil de recherche européen), moins sensible aux situations acquises et aux lobbys. Ces classements permettront aux étudiants et à l'Etat de prendre des décisions informées.

Comment favoriser la mise en oeuvre de ces trois principes ? Le modèle de base est fourni par les comparaisons internationales. Les grandes universités mondiales sont dotées d'une gouvernance efficace avec un conseil d'administration - composé majoritairement de personnalités externes (scientifiques nationaux ou étrangers, anciens étudiants de l'université...) - qui nomme et révoque le président de l'université et statue sur les grandes orientations et un Sénat académique représentant les enseignants-chercheurs, étudiants et personnels de l'université. Les étudiants ont de nombreux droits que les étudiants français n'ont généralement pas : en particulier celui d'évaluer leurs professeurs et d'accéder aux informations sur la qualité des cours et les débouchés offerts par différentes universités et différents programmes.

Néanmoins, ce ne sont ni les étudiants ni d'ailleurs les personnels administratifs mais les professeurs qui décident du recrutement des nouveaux enseignants-chercheurs. Dans notre contexte budgétaire très difficile, le maintien ou l'accroissement du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche est une nécessité, mais qui doit impérativement aller de pair avec les principes

énoncés ci-dessus, les seuls de nature à pouvoir garantir que cet effort contribuera effectivement à la croissance de l'économie française et donc au maintien de la France dans le peloton de tête mondial.

Lire le débat [Université, pourquoi une nouvelle réforme ?](http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/04/25/universite-pourquoi-une-nouvelle-reforme_3166842_3232.html) ([fidees/visuel/2013/04/25/universite-pourquoi-une-nouvelle-reforme_3166842_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/04/25/universite-pourquoi-une-nouvelle-reforme_3166842_3232.html)), avec les contributions de Geneviève Fioraso, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ; Valérie Pécresse, ancienne ministre de l'enseignement supérieur ; des professeurs d'économie ; Jean-Louis Fournel, professeur à l'université Paris-VIII et ancien président du collectif Sauvons l'université ! ; Claude Hagège, professeur au Collège de France ; Gilbert Béréziat, président honoraire de l'université Pierre-et-Marie-Curie...

Philippe Aghion (Professeur d'économie à l'université de Harvard), François Bourguignon (Professeur, Ecole d'économie de Paris (ancien directeur) et EHESS) et Jean Tirole (Professeur, Ecole d'économie de Toulouse (président))